

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7289888401**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7289888401>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 avril 2022** sur **Actu.fr - le Penthièvre**  
Pour le département : **22 - COTES D'ARMOR**

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 avril 2022,

Il a été décidé de transformer la société SARL JF CORMERAIS, Société à responsabilité limitée au capital de 12.000 euros, siège social est DINAN (22100) - 32 Grand Rue, immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le n° 451 414 890,

En Société par Actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Ont été nommés en qualité de :

- Président : Monsieur Jacques CORMERAIS, né le 24 août 1957 à SAINT HILAIRE DE CLISSON (44) domicilié à DINAN (22100) - 32 Grand Rue,

- Directeur Général : Madame Françoise CORMERAIS, née le 21 mai 1961 à NANTES (44), domiciliée à DINAN (22100) - 32 Grand Rue,

Cessions d'actions et agrément : "Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires et sous réserve des restrictions prévues par les présents statuts."

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : "Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts."

Aux termes de cette même Assemblée en date du 28 avril 2022, il a également été décidé de :

- modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter la suivante : "SAS JF CORMERAIS",
- de modifier la date de clôture de l'exercice social de la

Société pour adopter la suivante : 30 avril de chaque année.  
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT MALO.  
Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

